De la gale (histoire) / [M. Dezeimeris (Jean Eugène)].

Contributors

Dezeimeris, M. 1799-1852.

Publication/Creation

Paris: Rignoux, 1836.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/nwhgn7ve

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

2WS 20372 EXTRAIT Ch Rave

DICTIONNAIRE DE MÉDECINE

EN 25 VOLUMES.

DE LA GALE

(HISTOIRE).

PAR M. DEZEIMERIS.

PARIS.

IMPRIMERIE ET FONDERIE DE RIGNOUX. RUE DES FRANCS-BOURGEOIS-SAINT-MICHEL, 8,

1836.

12451

the Pane

.06

HIAD AI HU

LEGALT LEGALT LA

rechil his

Commence of the superior services and

DE LA GALE.

HISTOIRE ET BIBLIOGRAPHIE. - De graves autorités se sont réunies, dans ces derniers temps, pour nier que la gale ait été connue des anciens. L'un de nos plus célèbres dermatologistes a cherché à établir que c'est au lichen agrius de Willan que se rapporte un passage de Celse où l'on avait cru voir la description de la gale. Son opinion se fonde principalement sur ce qu'il n'est point fait mention dans ce passage de la contagion de la maladie à laquelle il est relatif. L'autorité de Galien, souvent invoquée dans le même sens que celle de Celse, est combattue, d'abord par le même motif, puis par l'assertion que le mot ψωρα, synonyme du mot scabies des Latins, ne peut être traduit en celui de gale, attendu qu'il désigne diverses affections squameuses de la peau, et non pas celle qui nous occupe. M. Rayer, qui a fait avec beaucoup de soin l'histoire des travaux dont chaque maladie cutanée avait été l'objet, niant que les Grecs aient parlé de celle-ci, rapporte le passage de Celse au lichen confluent et excorié, notamment parce qu'il n'y est pas parlé de contagion, refuse de voir la gale dans le ψωρα de Galien, parce qu'il n'est pas dit que celle-ci soit contagieuse, ou parce que, si cela est dit, dans un seul passage, il y a lieu de présumer que ce passage est relatif à une maladie des yeux, et non pas à la gale. M. Rayer ne croit pas davantage qu'Avicenne ait parlé de la maladie qui nous occupe; car ce médecin arabe non plus ne parle pas de la contagion de la maladie dans la description de laquelle on prétendrait voir celle de la gale, Enfin, M. Rayer assigne à la gale le xive siècle pour première date de son apparition dans la pathologie, et c'est dans Guy de Chauliac qu'il la voit signalée pour la première fois d'une manière non équivoque ; car cet auteur décrit la scabie, et dit la scabie contagieuse. M. Rayer signale, après Guy de Chauliac, Vesale, Foreest et Van Heimont, comme ayant fait mention de ce caractère de la gale, et Willis comme ayant bien connu l'utilité du soufre dans son traitement.

Malgré le poids de ces autorités, je ne crains pas d'affirmer que la connaissance de la gale est d'une date fort antérieure à Guy de Chauliac, qu'elle fut connue des Arabes, qu'elle fut connue des Romains, qu'elle fut connue des Grecs, et que non-seulement ils connurent la

gale, mais même qu'ils n'ignorèrent ni son caractère contagieux, ni l'efficacité particulière du soufre dans son traitement. S'il ne fallait qu'établir ces divers points contradictoirement aux assertions opposées, il suffirait de montrer que le chapitre en question de Guy de Chauliac est pris textuellement dans Avicenne, Haly-Abbas et Rhazes, et que Rhazes, Haly-Abbas et Avicenne p'ont pas été moins fidèles que le chirurgien du moyen âge à reproduire les opinions empruntées par eux aux Grecs leurs prédécesseurs. Mais pour éviter les longueurs de la polémique, et pour donner une idée claire de la succession des recherches et des idées, il vaut mieux remonter directement aux sources, et les indiquer dans l'ordre que le temps leur assigne.

Hippocrate parle de la psore dans plusieurs endroits de ses ouvrages,

notamment dans le passage suivant :

«Lepra, et pruritus, et scabies (ψωρα) et impetigines, et vitiligo, et alopeciæ, a pituita fiunt. Sunt autem talia turpitudo magis quam

morbi (de Affectionibus, ed. Linden., t. 11, p. 182, § 35). »

Ce passage ne suffit point pour nous apprendre quelle maladie désigne le mot $\psi\omega\rho\alpha$, employé par Hippocrate; on y voit, toutefois, qu'il s'agit d'une maladie de la peau, d'une maladie qui se rapproche du pruritus ou prurigo (χνησμος), d'une maladie peu grave; on peut ajouter qu'il s'agit d'une maladie contagieuse. Ce n'est point Hippocrate qui nous l'apprend; mais ce caractère de la psore est mentionné par Aristote. Dans la septième section de ses Problèmes, le philosophe de Stagyre pose la question suivante:

« Cur a tabe, et lippitudine et scabie (ψωρα) capiuntur, qui appropinquarint : ab aqua autem intercute, aut febre, aut stupore attonito, aut

aliquo ex numero cæterorum malorum capi nequeunt?»

Cette question suffirait pour établir que la maladie désignée par les Grecs sous le nom de ψωρα était une maladie contagieuse; mais la réponse qu'y fait Aristote mérite d'être rapportée, car elle peut servir à montrer que cette maladie était bien la gale. Voici cette réponse: « Sed scabies (μ δε ψωρα) magis quam lepra, cæteraque vitia generis ejusdem, afficere potest: quoniam per summa corporis errat, et humore manat glutinoso: genus namque prurientium omne tale est. Itaque id ipsum quia per summa oritur glutinosumque est, nimirum idcircò attingere potest: cætera nequeunt, vel quia non per summa proveniunt, vel quia persistere suam ob siccitatem non possunt, quamvis per summam cutem oriantur (Aristote, Problem., sect. vii, probl. 8, t. iv, p. 91, ed. de Duval»).

Le disciple et le successeur d'Aristote, Théophraste, signale la malpropreté comme cause de la psore. Il dit dans son Traité de la sueur (Theophrasti, lib. de Sudoribus, in ed. opp. Heins., p. 457):

«Sæpè fit ut propter sudoris salsuginem pruritu quodam eruptiones oriantur varis similes.»

«Simili ratione fiunt scabies, papulæ, lepra et omnes cæteræ huusce generis eruptiones. (Ibid.)» L'étiologie de la psore, que donne ici Théophraste, n'exclut point l'idée de la contagion de cette maladie. La même remarque s'applique aux tentatives d'explications étiologiques du médecin de Pergame. Il ne faut point qu'on s'imagine trouver une preuve que Galien ne regardait pas la psore comme contagieuse, dans l'opinion émise par lui, que cette maladie a pour cause une affection mélan colique de la peau; car, pour chacune des maladies auxquelles il reconnaît incontestablement un caractère contagieux, il croit devoir surajouter à l'étiologie réelle que donne l'observation, l'étiologie hypothétique que fournit sa doctrine pathologique.

Mais, d'ailleurs, que le fait paraisse ou non contradictoire, Galien dit positivement, et dans plusieurs endroits, que la psore se communique par contagion: « Et quidem quod aeris pestilens status febrem afferre consuevit, nemo sanæ mentis dubitavit, sicuti et pestilenti morbo laborantium conversatio periculosa, ne inde contagium contrahatur, quemadmodum ex scabie et lippitudine (Galen. de Different.

febr., lib. 1, c. 3). »

Et dans un autre Traité: «Sed ut psora et lippitudine, qui propiùs accedunt, quidam corripiuntur inviti, sic... etc. (Galen. de Pulsuum differentiis, lib. iv, c. 1).»

Si la psore se trouve placée, dans ces deux passages, à côté de la lippitudo, ce n'est pas paree qu'elle a pour siége l'organe de la vision, mais parce qu'elle est l'une des maladies très peu nombreuses qui partagent avec la blennophthalmie la faculté de se transmettre par contagion. Galien, en effet, ne reconnaissait cette faculté qu'à la peste, à la psore, à une espèce particulière d'ophthalmie, et, jusqu'à un certain point, à la phthisie pulmonaire.

Et une preuve bien positive que le rapprochement de la psore avec la lippitudo n'indique pas qu'il s'agisse d'une maladie des yeux, c'est que, dans un autre ouvrage, Galien recommande contre la première de ces maladies plusieurs remèdes dans lesquels entre le soufre, et qu'on emploie en onctions générales et dans le bain:

«Ulmi folia trita in balneo inspergito, aut sulphure ignem non experto et sylvestri uva, et arsenico, et sandaracha ex oleo et aceto in balneo oblinito. — Aliud. Myrrha ex muliebri lacte cutem oblinito, aut dulcis radicis succum ex dulci vino potui offerto. Aut ova gallinæ integra in acetum acerrimum demitte per diem noctemque: quæ si tria fuerint, ipsis cum putaminibus in eodem aceto contritis, adjice sulphuris ignem non experti, arsenici scissilis, uvæ taminiæ, cerusæ, spumæ argenti, nerii succi, singulorum unciam unam, olei veteris quantum satis est: omnibus contritis obline in balneo. (Galen. de Medicinis facile parabilibus, cap. 77, ad. scabiem pruritumque).»

Deux moralistes célèbres, du même siècle que Galien, Plutarque et Lucien, nous fournissent un document qui n'est pas sans importance pour déterminer quelle maladie était la ψωρα, quand ils nous apprennent que, dans cette maladie, le besoin invincible qu'on éprouve de

se gratter était si connu, qu'il était, en quelque sorte, passé en

proverbe.

« Quid enim interest, si veritatem rei spectes satyriisne aliquis libidinem provocet, aut gustatum odoribus et condimentis irritet, ac scabiosæ partis alicujus instar pruritu semper titillationeque indigeat (Plutarchi de Sanitate tuenda, Opp. omn., t. 11, ed. Xiland., in-fol., p. 114). »

Delectatur enim, nescio quo pacto, istius modi argutias disputando, ut quibus psoram fricari est jucundum (Luciani, bis accusatus, versus finem Opp., t. 11, p. 237, ed. Varior. Amsterdam, 1607.

in 8°). »

Je ne rassemble pas ici tous les passages que pourrait fournir la littérature grecque sur cette démangeaison violente qui caractérise la ψωρα, sur cette jouissance qu'on éprouve d'abord à se gratter, jouissance qui finit par se convertir en un vrai supplice.

Je reviens aux auteurs médecins.

Théophanes Nonnus parle de la psore dans trois chapitres de son livre. Dans l'un (le 100e), l'on voit que la psore n'est pas le lichen; dans un autre (le 234e), il dit que la psore siège à la superficie de la peau (ψωρα επιπολαιστερα); et dans le suivant, qui est particulièrement consacré à la psore, les traitemens qu'il prescrit sont des remèdes employés en onctions, et dans lesquels entre le soufre. (Theoph. Nonni, Epitome de curat. morbor, , gr. et lat. , ed J. St.-Bernard. Gottingue et Amsterdam, 1795, in-8°, 2 vol.)

Paul d'Égine aussi a parlé de la psore. Le peu qu'il en dit n'ajoute aucune lumière à ce qui précède, et j'aurais cru pouvoir me dispenser de le rapporter; mais on prétend y découvrir la preuve que la psore était une affection squameuse et non la gale, et je me ferais scrupule de ne pas fournir au lecteur le moyen d'en juger. Voici le passage de Paul:

"Uterque affectus (lepra et scabies) cutis aspritudo est cum pruritu, in qua corpus absumitur colliquaturque, originem ex melancho lico-humore trahens : sed lepra altam cutem orbiculatim depascitur, et piscium modo squamulas ex se remittit; scabies vero summa infestat potius, varie figurata, furfuraceaque remittit (Paul. Æginæt., lib. IV, cap. II). »

Rudesse de la peau, démangeaison, siége à la superficie du tégument, forme variable, détritus furfuracé: y a-t-il là quelque caractère exclusif de ceux de la gale, et qui doive faire prévaloir la conséquence qu'on en tirerait contre celles qu'il est impossible de ne pas déduire et des documens rassemblés plus haut et de ceux qu'on verra plus loin? Quant à moi, je n'y vois rien de semblable; mais on prétend trouver tout cela dans le furfuracea remittit. Ce sont ces deux mots qui suscitent une terrible difficulté à l'opinion que je soutiens sur l'ancienneté de la gale, et sur la connaissance qu'en eurent les Grecs Heureusement pour cette opinion qu'un autre auteur grec, non moin

respectable que Paul d'Égine, qui a puisé pour son chapitre sur la ψωρα aux mêmes sources, mais qui a puisé mieux que lui et avec plus de critique, heureusement, dis-je, qu'un autre auteur, Actuarius, a pris soin de rejeter les furfuracea, et de dire qu'il n'y a de commun entre la lèpre et la psore que la cutis asperitas et le pruritus. Voici le passage d'Actuarius:

«Minus post elephantem mala est λεπρα, cui scabies et huic impetigines succedunt: sed lepra altius descendit et orbicularia exanthemata facit, et carnis quasdam colliquationes, ac λεπιδας (hoc est squamulas) remittit, unde etiam nomen adepta est. Non ita profunde scabies (ψωρα) penetrat, et variis figuris insignitur, nec furfuracea corpuscula rejicit. Lepram melancholicus succus committit: sed scabiem varii humores, earumque variæ miscelæ constituunt. Communis utrique est cutis asperitas et pruritus (Actuarii med., sive method. medend., lib. 11, cap. 11).»

Les documens rassemblés jusqu'ici, et puisés dans la médecine grecque, nous montrent que la psore est une maladie de la peau différente du lichen, une maladie contagieuse, une maladie compagne de la malpropreté, une maladie essentiellement prurigineuse, une maladie contre laquelle le soufre a une propriété curative particulière. En suivant les traces de cette affection chez les Latins et chez les Arabes, nous arriverons, j'espère, à démontrer qu'elle n'est autre que la gale des Français.

Mais avant de passer aux Latins, et pour légitimer la transition que nous allons faire des écrits relatifs à la psore, chez les Grecs, à ceux qui ont pour objet la scabies, chez les Latins, invoquons le témoignage d'un médecin de la nation de ceux dont nous avons parlé jusqu'ici.

Aetius indique pour la psore une foule de remèdes à employer, soit à l'intérieur, soit surtout en lotions, en bains, en onctions, et ces remèdes sont ceux que les Latins, Scribonius Largus et Serenus Samonicus, par exemple, indiquent pour la scabies (Aet. tetrab. 1v, serm. 1, c. 126).

Si nous disons après cela que Pline, l'auteur latin qui a le mieux connu les travaux scientifiques de la Grèce, traduit $\psi\omega\rho\alpha$ par scabies, ou même emploie indifféremment les mots scabies et psora comme synonymes, il sera suffisamment démontré que nos recherches ne changeront pas d'objet en s'appliquant, comme il va être fait, à déterminer quelle maladie les Latins désignaient par le nom de scabies, et que tout ce qui sera établi pour la scabies le sera par conséquent pour la $\psi\omega\rho\alpha$.

Nous trouvons le mot scabies établi dans la langue latine avant l'époque où elle fut employée par les Romains à écrire sur les matières
relatives à notre art. Mais, soit qu'on le prenne au sens propre ou au
figuré, il a toujours une acception qui révèle, chez ceux qui l'emploient, la connaissance de la gale. Ainsi, dans le dernier sens, c'est
une vive démangeaison, comme dans ces vers d'Horace et de Prudence:

Quisquis tacendi intemperans Silenda prurit prodere; Vexatur, et scalpit jecur, Scabiemque cordis sustinet.

AUREL. PRUDENTII περι Στεφανων, lib. 1, v. 254-256.

C'est une cuisante jouissance, comme dans ce passage de Cicéron:
«Imitatrix boni, voluptas, malorum autem mater omnium: cujus blanditiis corrupti, quæ natura bona sunt, quia dulcedine hac et scabie carent, non cernimus satis (Cicéron, de Legibus, lib. 1, c. xvII».)

C'est un principe contagieux, comme dans ce passage d'Ausone:

· Illico nostra illa poetica scabies cœpit exscalpere: cujus morbi quoniam facile contagium est, utinam ad te quoque prurigo commigret, etc. (Ausone, Edyllia, nº 335).»

Et, au sens propre et positif, c'est une des maladies les plus promptes à se propager par contagion. Au dire d'Horace, le galeux est un homme dont quiconque n'est pas fou évite avec soin le contact.

. quem scabies. urget
. . . . tetigisse timent fugiuntque.
Qui sapiunt.

(HORAT., de Arte poetică, v. 453-56.)

La scabies est dans les animaux une maladie semblable à la gale de l'homme, et contagieuse comme elle, ainsi qu'on le voit dans ces vers de Juyénal:

Les auteurs latins étrangers à la médecine me fourniront encore deux traits qui méritent d'être recueillis. L'un de ces auteurs, Prudence, nous donne les moyens de juger à quel point la scabies était une maladie commune et connue de tout le monde, en nous apprenant qu'on lui avait élevé des autels :

Par furor illorum quos tradit fama dicatis

Consecrasse deos febrem scabiemque sacellis.

(AUREL. PRUDENTII, Hamartigenia, v. 157-158.)

L'autre, Quinte-Curce, parle de la scabies de l'homme et de sa contagion :

*Scabies corpora invasit et contagium morbi etiam in alios vulgatum. Oleum remedio fuit (Quint.-Curt., Hist., lib. 1x, cap. x.) »

Celse est le premier écrivain latin en médecine qui ait parlé de la scabies de l'homme. Voici le commencement du chapitre qu'il lui consacre. Je le rapporte ici, parce qu'il a été fort altéré dans la plupart des éditions de Celse qui ont été publiées depuis celle de Van der

Linden. Je me sers des éditions primitives faites sur les manuscrits.

« Scabies vero, est durior cutis, rubicunda, ex qua pustulæ oriuntur, quædam humidiores, quædam sicciores, exit ex quibusdam sanies, fitque ex his continuatis, exulceratio pruriens; serpitque in quibusdam cito. Atque in aliis quidem ex toto desinit, in aliis vero certo tempore anni revertitur. Quo asperior est, quoque prurit magis, eo difficilius tollitur: itaque eam quæ talis est αγριαν (id est feram) Græci appellant.

Dans ce passage, disent les dermatologistes modernes, il n'est pas question d'un caractère essentiel de la gale, qui n'aurait pu être omis

ni méconnu, de la contagion.

Mais vingt auteurs modernes, qui connaissaient parfaitement la gale, ont omis de le mentionner, précisément parce que personne ne l'ignore; et l'on vient de voir que chez les Romains les écrivains même étrangers à la médecine connaissaient la propriété contagieuse de la scabies.

En outre, continue-t-on, la gale ne se termine pas spontanément ; elle ne revient pas à certaines époques de l'année.

Mais Celse ne dit point que la scabies se termine spontanément; il dit qu'aux uns elle guérit complétement, et pour ne plus reparaître, aux autres elle semble se dissiper pour reparaître à certaines saisons de l'année. Quant à cette dernière circonstance, où l'on croit trouver une preuve que la scabies ne saurait être la gale, je ferai remarquer que pour en apprécier la justesse et la valeur, il faut se mettre à un point de vue différent de celui où nous placent les progrès récens de l'art de guérir sur ce sujet. La découverte et la propagation de moyens de traitement qui guérissent la maladie en quelques semaines ou même en deux jours, a modifié assez profondément sa marche, considérée en général, pour que des descriptions qui furent exactes autrefois ne soient plus reconnaissables aujourd'hui. Mais qu'on prenne la peine de lire cent auteurs qui aient fait l'histoire de la gale, telle qu'on l'observait dans certains pays où la misère et la malpropreté en faisaient une sorte de maladie endémique, telle qu'elle se comportait quand on l'abandonnait à ellemême, ou quand on n'employait que des traitemens incapables de la détruire dans son principe, et sur cent auteurs, on en trouvera quatrevingts qui parleront de ces alternatives de rémission ou de recrudescence suivant les saisons, dont il est question dans le passage de Celse.

Enfin, dit-on, c'est le lichen agrius de Willan, ou le lichen confluent

et excorié que décrit Celse sous le nom de scabies.

A cela, je réponds que, non seulement Celse a bien connu la différence de la scalies et du lichen, mais qu'il a parfaitement déterminé la forme élémentaire papuleuse de la dernière de ces affections, et qu'il en a décrit les différentes espèces avec plus d'exactitude (malgré sa concision) qu'on n'a fait pendant plus de seize siècles après lui. Il est nécessaire de fournir ici la preuve de ce que j'avance. Voici donc la description que donne Celse des diverses sortes de lichen :

«Papularum duo genera sunt. Altera est, in qua per minimas pustulas cutis exasperatur; et rubet, leviterque roditur, medium habet pauxillo lævius: tarde serpit (lichen simplex). Idque vitium maxime rotundum incipit, eademque ratione in orbem procedit (lichen circumscriptus). Altera autem est, quam αγριαν, id est feram, Græci appellant, in qua similiter quidem, sed magis cutis exasperatur exulceraturque, ac vehementius et roditur et rubet (lichen agrius), interdum etiam pilos remittit (lichen pilaris). (Cels., de Re med., l. v, c. xxvIII, § 18.)»

Du reste, il est bon de savoir que ce n'est point dans la description de la scabies de Celse que Willan lui-même retrouvait son lichen, mais dans celle que je viens de rapporter; et, quant au lichen agrius, le célèbre dermatologiste anglais le retrouve, et avec raison, dans le

passage suivant, tiré du chapitre sur l'impetigo:

«Alterum genus (impetiginis) pejus est, simile papulæ feræ, sed asperius rubicundiusque, figuras varias habens: squamulæ ex summa cute discedunt, rosio major est, celerius et latius procedit, certioribusque etiamnum quam prior temporibus et fit et desinit. Rubra cognominatur (Cels., de Re med., lib. v, cap. xxvIII, § 17).»

Indépendamment des remarques qui précèdent, les preuves directes ne manquent pas pour démontrer que la scabies de Celse et la gale des Français ne sont que la même maladie. Je ne craindrai pas de compter parmi ces preuves la remarque faite par Celse que la scabies existe chez le mouton aussi bien que chez l'homme, et s'y guérit par le même remède: «Sulphur pice liquida mixtum, sicut in pecoribus proposui, hominibus quoque scabie laborantibus opitulatur (loc. cit.). «Car depuis que Abildgaard, Rudolphi et Walz ont démontré que la ressemblance de la maladie dans l'homme et les animaux s'étend jusqu'à l'existence, chez ces derniers, d'un sarcopte qui la produit, la propage et l'entretient, les rapprochemens que fournissent sur ce sujet les agronomes ou les vétérinaires de l'antiquité acquièrent un haut degré d'importance. Je crois donc devoir mentionner ici ceux qui ont traité de la scabies des animaux, comme pouvant servir à éclaircir de plus en plus la question que nous agitons.

Columelle en parle, et recommande d'y porter promptement remède, si l'on ne veut qu'elle se propage par contagion dans tout le

troupeau:

«Huic (scabiei) primo quoque tempore occurrendum est, ne totam progeniem coinquinet, et quidem celeriter, cum et alia pecora, tum præcipue oves contagione vexentur (Columel., lib. vii, 5.)»

(Conf. Geoponic., l. xvIII, 13.)

Végèce compte la gale (scabies) des animaux au nombre des maladies qui se transmettent par contagion (l. 111, c. 11, p. 163, ed. J. M. Gesner. Manheim, 1781). Il en traite plus loin avec développement:

[«] Scabies jumentis deformem passionem et interdum periculum ge-

nerat; contagiosa namque est et transit in plures (*Ibid*, l. III, c. 71, p. 256). « Il est inutile de rapporter la longue liste des remèdes qu'il recommande. Il suffit de dire que c'est la répétition à peu près exacte de ce que les médecins ordonnaient pour la scabies de l'homme, et que le soufre fait la base de ces remèdes.

Pline a parlé avec le même soin de la scabies de l'homme et de celle des animaux, à l'occasion des substances employées pour les combattre, et qui sont à peu près les mêmes. Il nous ramène aux auteurs latins qui se sont occupés exclusivement de la médecine humaine. Nous n'en citerons plus qu'un petit nombre:

Macer Floridus, qui, dans un vers sur la scabies, exprime très bien cette démangeaison caractéristique de la gale qui fait qu'on se déchire:

Pruritus mordax, scabiesque cutis laceratrix.

(De viribus herbarum sub voce paratella, fol. 144, edit. Aldin. med. antiq. lat.; Venise, 1547, in-folio.)

Serenus Samonicus, qui, écrivant surtout pour le peuple, nous montre que la scabies était une maladie commune dans cette classe, et dont les principales causes étaient la misère et la malpropreté.

> Illotus sudor et inopia nobilis escæ Sæpe gravi scabie correptos asperat artus. Ergo lutum prodest membris adhibere fricatis, Quod facit ex asino saccatus corporis humor. Nec pudeat tractare fimum, etc.

(QUINT. SEREN. SAMON., de Medicina pracepta saluberrima, c. vi.)

Je nommerai Théodore Priscien ou Octavius Horatianus (Euporiston, lib. 1, c. 31), qui recommande particulièrement l'usage des bains sulfureux contre le prurit et la gale; et je terminerai par le dernier des Latins qu'on considère comme appartenant à la médecine ancienne.

Trotula a consacré, dans son Traité de passionibus mulierum, un chapitre (cap. 60) à la scabies. Ce chapitre n'a que deux lignes; mais il est intitulé de Scabie manuum; il commence par ces mêmes mots; il mentionne un remède employé dès long-temps, et long-temps conservé depuis dans le traitement de la gale: ainsi, par cette dernière circonstance et par l'indication du siége de la maladie, il fournit une nouvelle preuve que la scabies des Latins n'est point différente de notre gale.

Je passe maintenant aux Arabes, chez lesquels nons trouverons des preuves non moins positives du même fait.

Rhazes signale comme causes principales de la gale la malpropreté, l'habitude de ne point prendre de bains, et de ne changer que rarement d'habits et de linge (de Med. ad Almanz., l. v, cap. xxvIII).

Rhazes est bien précis en ce qui concerne la contagion de la scabies :

«Ægritudines vero quæ de uno transeunt ad alium, sunt lepra, et scabies, et phthisis, et febris pestilentialis. Quæ tunc accidunt, quum

aliqui in mansionibus angustis cum hominibus ista patientibus......... sedent (Rhaz., Opuscul., Bâle, 1544, in-fol., de Re med., l. 1v, c. 24). »

On a lieu de s'étonner que Rhazes, le premier médecin qui a décrit la variole, et un de ceux qui l'ont le mieux connue, ne dise rien de cette maladie quand il fait l'énumération de celles qui se propagent par contagion, et qu'il n'ait rien dit de cette faculté dans la description si complète qu'il a donnée de la variole. Ce fait seul suffit pour montrer combien peu on est autorisé à nier qu'un médecin de l'antiquité ait connu une maladie, parce qu'il manque un des caractères essentiels de l'affection dans la description qu'il en donne.

L'écrivain arabe qui décrit le mieux, sans comparaison, la scabies,

est Haly-Abbas. Voici comment il s'exprime :

«Maxime hæc (scabies) contingit comedentibus multum et accipientibus ea cibaria quæ grossos gignant chimos, et qui a balneis abstinent; est autem pruriginis maxime illi qui non lavatur. Multiplicantur namque sordes in corpore residentes (un autre traducteur dit: quibus prurigo in corpore nascitur propter lutum in corpore coadunatum).

«Scabiei autem signa sunt pustulæ parvæ, quæ rubeæ incipiunt, dehinc aperiuntur (autre traduction: incipientes rubeæ et postea inflativæ) et est cum eis pruritus insignis. Et magis in manibus fiunt et interd igitos, ac in cubitis et ossanio et confinibus nonnunquam autem in toto fiunt corpore (Haly-Abbas, Liber totius medicinæ necessaria continens. lib... theor. viii, cap. xviii, fol. 97. ed. de Lyon, 1523, in-4°. vel Omnia opera Ysaac. Lyon, 1515, in-fol.).»

Au livre iv de sa Pratique (chap. vi), Haly-Abbas rapporte à Galien et à Dioscoride les moyens de traitement qu'il indique, tels que l'huile,

le soufre, les eaux sulfureuses, les eaux de mer, etc.

Avicenne, que M. Rayer croit n'avoir rien dit de la contagion de la scabies, est au contraire bien formel à cet égard :

«Et est præterea, dit-il, ex ægritudinibus quædam, quare de uno ad alium transit, sicut lepra, et scabies, et variola, et febris pestilentialis, et apostemata putrida, etc. (lib. III, fen 16, tr. 3, c. 6, 67). »

Il n'oublie pas d'indiquer le siége le plus ordinaire de la gale : «Et non accidit plurimum nisi inter digitos, quia sunt debiliores (Avicen., lib. 1v, fen vii, tr. 111. c.); » et, comme pour suppléer à l'insuffisance de sa description, le nom d'Haly-Abbas, cité en marge, indique la meilleure source.

Je citerai ici, par occasion, un passage d'Avenzohar, auquel nous aurons occasion de faire allusion, quand nous ferons l'histoire de l'acarus scabiei.

Oriuntur aliqui in corpore sub cuti exterius pediculi parvunculi qui, cum excoriatur cutis, exeunt animalia viva tam parvuncula quod vix possunt videri (Theicir., lib. 11, cap. XIX).

Mais Avenzohar, il faut le dire, n'indique aucun rapport entre ces petits insectes et la gale, dont il a traité dans un autre endroit de son ouvrage. Les autres médecins arabes traitent la plupart de la gale comme d'une maladie commune; ils expliquent tous la pathogénie de cette affection et de ses diverses formes, mais ils ne la décrivent pas, et ils n'ajoutent rien à son traitement.

Mais ce qui précède me paraît suffire pour établir que la maladie décrite par les Arabes sous un nom que les traducteurs ont rendu par celui de scabies, ne saurait être prise pour une autre maladie que la gale.

Cela va devenir de plus en plus évident, à mesure que nous allons suivre la reproduction et le développement des idées des Arabes dans les ouvrages des premiers auteurs de notre pays, où nous avons puisé directement les élémens de notre science d'aujourd'hui.

Passons donc aux médecins occidentaux du moyen âge. Nous ne parlerons que des premiers; car depuis Guy de Chauliac, dans lequel on convient que se trouve la description de la gale, la tradition n'a plus été rompue, et l'histoire n'a plus à s'occuper de savoir si l'on connut ou non l'existence de la gale, mais à déterminer ce que l'on sut à chaque époque sur la pathologie et la thérapeutique de cette maladie.

Constantin l'Africain, le plus ancien des médecins modernes, a suivi de tout point Haly-Abbas, ou Ysaac, et de si près même, qu'on lui reproche de n'être que le traducteur de l'ouvrage qu'il a donné sous son nom (Viaticum); mais, copiste ou non, il n'en est pas moins propre à montrer que la maladie dont il parle sous le nom de scabies, et qui n'a cessé de le porter chez nous jusqu'à ce qu'elle ait reçu celui de gale, est bien la même maladie dont les Arabes avaient parlé sous une dénomination à laquelle les traducteurs substituèrent celle de scabies.

Arnaud de Villeneuve, médecin du treizième siècle, nous montre tout aussi clairement qu'il a connu la gale, et qu'il retrouve la maladie qu'il décrit à ce titre dans les écrivains de tous les temps.

« Scabies, seu pruritus fiunt ex superfluis humoribus quæ ad cutis superficiem transmittuntur..... In scabie igitur manifeste signa apparent scilicet scabies et pruritus per totum corpus et maxime in inferioribus partibus circa nodos et juncturas, etc. (Arnald. Villanov. Breviar., lib. 11, cap. 43). »

Pierre d'Abano, le disciple d'Arnaud de Villeneuve, disserte sur la gale d'après Hippocrate, Aristote, Galien, Théodore Priscien et d'autres, et finit un de ses paragraphes en disant « Et est ægritudo contagiosa, etc. (Petri Aponens. conciliat. different., diff. 180, § 3). »

Gaddesden, l'auteur de cette Rosa anglica contre laquelle Guy de Chauliac lance une si mordante épigramme, a connu la gale tout aussi bien que le célèbre chirurgien d'Avignon, et il permet de retrouver plus facilement encore les sources antiques où il avait puisé tout ce qu'il en savait.

« Scabies est ex numero morborum contagiosorum... Sic definitur:

scabies est infectio pustulosa, in exterioribus corporis membris utplurimum existens, aliquando magnam corporis partem occupans,
cum pruritu magno, et vigiliis, seu somni carentia: interdum
sicca, interdum cum humiditate extranea conjuncta, squamas producens, et alios inficiens; ex phlegmate salso, vel cholera adusta, aut
sanguine corrupto, utplurimum generata (Gaddesden, Rosa anglica, etc., ed. Schopffii, 1595, in-4°, p. 1112).»

«Si (scabies) fuerit a sanguine, tum locus vergit ad ruborem cum humiditate, magno pruritu, magnaque delectatione in scalpendo; licet in fine sentiatur dolor. Si fuerit de phlegmate adusto, vel salso, tunc sunt ibi squamæ, sanies, et pruritus vehementissimus, atque delectatio in scalpendo, in fine dolor vehemens.... Si fuerit de melancholia, totus locus in circuitu vergit ad nigredinem; pustulæque ac scabies erunt siccæ, cum modica ponderositate, et virulentia parva, et conjunctus est in istis pruritus, cum furfuribus et squamis. Si fuerit de cholera, locus vergit ad citrinitatem, cum magno pruritu, siccitate et fissuris (Op. cit., p. 1117).»

Gaddesden invoque sans cesse l'autorité d'Avicenne, à qui il emprunte le fond de son ouvrage. Il indique une multitude de remèdes entre lesquels on remarque plusieurs onguens faits avec l'axonge et le soufre, avec ou sans addition de mercure ou de litharge.

Bernard de Gordon, qui est également antérieur à Guy de Chauliac, savait sur la gale tout ce qu'a su Chauliac, et le tenait des anciens.

Bern. Gordon en distingue trois espèces. Il intitule la première: Scabies non ulcerosa nec squamosa, et il la définit:

« Scabies est infectio cutis, aliquando squamosa, pruriginosa, aliquando sicca, aliquando humida, aliquando saniosa, ut plurimum in extremitatibus, aliquando magnam partem corporis occupans. »— Dans sa deuxième rubrique, de Scabie ulcerosa sicca, cum squamis, il dit: « Hæc scabies frequenter accidit in manibus, etc. (Gordon, Lilium medicinæ, particula 1, cap. 24, rubr. 1 et 2).»

On trouve dans Brunus et dans Théodoric une grande partie de ce qu'il y a dans Guy de Chauliac sur la gale; mais comme il serait fastidieux de répéter, à l'occasion de chaque copiste, ce qui a déjà été indiqué dans des écrivains antérieurs; je me bornerai à citer encore Lanfranc, dans lequel on retrouve cette circonstance, à laquelle on attache tant d'importance: la mention de la contagion de la maladie:

Pruritus et scabies fiunt semper de salsis humoribus quos abhorret natura et ad cutis superficiem eos expellit.

«Et accidunt cum nutrientia comeduntur salsa et multum acuta, et vinum bibitur purum et forte. Et accidunt eis qui laborant et vigilant, et balneo parum utuntur, et raro pannis linteis mutantur, et est de ægritudinibus contagiosis: quæ de uno transit ad alium.

«Hæc ægritudo quidem per aliquos dicatur alia sanguinea, alia cholerica: alia flatica: alia melica secundum diversitates humoris salsati: tum cura reducitur ad bimembrem. Nam species scabiei: alia

sicca: alia humida. Sicca appellatur pruritus, humida vero scabies

(Lanfranc, Chirurg. major, tract. III, doctr. I, cap. v). »

Je m'arrête ici, et ne pouvant renfermer dans un article historique tout ce qui pourrait contribuer à faire partager au lecteur des convictions qui résultent pour moi de la comparaison de tous les ouvrages de l'antiquité qui ont quelque rapport avec le sujet, je déclare qu'il n'y a dans Guy de Chauliac pas un fait, pas une idée, pas un mot peut-être, relativement à la gale, qui ne se trouve dans des auteurs beaucoup plus anciens que lui.

Les siècles qui ont suivi le quatorzième ne nous offrant ni aucune erreur à relever, ni aucune découverte importante à signaler, passons à l'histoire d'un des points qui ont le plus occupé les dermatologistes

modernes, à l'histoire des opinions sur l'acarus scabiei.

En 1634, Mouffet décrivit, dans son Theatrum insectorum, l'insecte de la gale:

«Ita sub cute habitat syro, ut actis cuniculis corpori, præcipue manibus, ingeneret, extractus acu et super ungues positus movet, si solis etiam calore adjuvetur.»

Il fit déjà la remarque que ce n'est point dans les vésicules psoriques qu'il faut chercher l'acarus, mais à côté:

« Hoc obiter observandum, syrones non in ipsis pustulis, sed prope habitare, humore aqueo in pustula absumpto vel exsiccato, brevi omnes intereunt; neque syrones isti sunt de pediculorum genere, nam illi extra cutem vivunt, hi vero, non.»

Du reste, Mouffet donne le nom allemand de l'insecte de la gale, ce qui prouve qu'il était déjà connu des Allemands; il a même soin de

rappeler le passage cité plus haut d'Avenzohar.

Vingt ans après Mouffet, en 1657, Hauptmann, le fameux fondateur de la Pathologie animée, dans un ouvrage sur les eaux de Wolkenstein (Uralter Wolkensteinischer warmer Bad-und Wasserchatz zu unser lieber Frauen auf dem Sande genannt. Leipzig, 1657, in-8°, fig.), signalait la ressemblance de l'acarus de la gale avec celui du fromage, et donnait du premier, qu'il avait observé au microscope, une figure grossière.

En 1687, Jo. Cosmo Bonomi, s'appropriant les expériences de Cinelli et de Cestoni, donna, dans une lettre adressée à Redi, une description plus soignée et plus complète de l'acarus de la gale, accompagnée de figures qui ont été souvent copiées depuis (Osservazioni intorno a pellicoli del corpo umano. Florence, 1687, in-4°; lat. donat. a Jos. Lanzoni, in Misc. Ac nat. cur., dec. II, an. 1691, app. p. 33, fig.,

et in Philos. Transact.).

Ces publications furent à peu près sans aucune influence sur la pathologie de la gale, quoiqu'un certain nombre de médecins eussent admis l'existence de l'acarus; et toute l'autorité du nom de Linné suffit à peine pour appeler l'attention sur le rôle que devait jouer cet insecte dans la production de la maladie. Il est vrai qu'en accolant le

résultat d'observations positives sur l'insecte de la gale à des suppositions gratuites sur de prétendus insectes produisant tous les exanthèmes (Diss. exanthemata viva, Upsal, 1757), l'illustre naturaliste devait compromettre le succès d'une vérité qui eût paru bientôt incontestable si on l'eût présentée dégagée de tout accessoire erroné.

Des naturalistes s'occupaient seuls de ce sujet.

Geoffroy, dans son Histoire des insectes, donnait, en 1762, une description de l'acarus de la gale; Pallas établissait, contre Linné, dont l'opinion avait varié à cet égard, la différence de cet insecte d'avec celui de la farine, et de Geer donna les caractères de l'un et de l'autre.

Quoi qu'il en soit de ces recherches, la gale était toujours regardée comme une maladie de cause interne, comme une éruption souvent critique, qu'il n'était pas toujours prudent de combattre, comme un vice quelquefois très profond et presque impossible à déraciner.

Il est bien surprenant que l'homme qui opéra une révolution complète dans les idées à cet égard, qui ruina la vieille pathologie psorique, qui débarrassa la science d'une foule de préjugés, et la ramena aux seuls principes que l'observation sanctionne, qui l'exposa enfin, il v a juste un demi-siècle, telle à peu près qu'elle existe aujourd'hui, il est bien surprenant que cet homme soit à peine connu en France. Il est bien étrange qu'au milieu des débats deux fois renouvelés chez nous sur l'existence ou la non-existence de l'acarus, sur le rôle que joue cet insecte dans la production de la gale, sur toutes les questions relatives à l'étiologie de cette affection, etc., débats qui ne sont que la répétition de ceux qui eurent lieu il y a cinquante ans, le nom de Wichmann n'ait pas été prononcé, ou l'ait été tout au plus par des écrivains qui ne connaissaient de ce grand observateur que son nom. Sur tous les points dont il s'est occupé, Wichmann n'a guère laissé à ses successeurs autre chose à faire qu'à confirmer ses observations et ses principes.

Les uns et les autres furent étendus par Abildgaard, Banks et Rudolphi à la gale des animaux domestiques, et depuis, en 1809, particulièrement à celle du mouton, par Walz (Natur und Behandlung der Schaf-Räude. Stuttgard, 1809, in-8°; trad. fr. Paris, 1811, in-8°)

Le professeur Hecker, d'Erfurt, qui, pour vérifier la justesse des observations de Wichmann, s'était inoculé la gale, a fait judicieusement remarquer que les vésicules seules sont produites par l'aca mais que les pustules qui s'y trouvent mélées, notamment chez le personnes à peau irritable, ne doivent point leur origine à la présence de l'acarus (Wichmann, Ætiologie der Krātze, p. 58).

Ces faits touchent déjà à l'exposé des opinions actuelles. Je m'a ête ici, pour passer à la bibliographie.

snine a penae pour

to secte dame he promitted